

Sujet : [INTERNET] participation à l'enquête publique sur Argenton/Vigoux/Celon

De : May PRATE <may.prate@orange.fr>

Date : 24/11/2018 11:27

Pour : pref-be-ep-eolienportesdelabrenne@indre.gouv.fr

Copie à : May PRATE <may.prate@orange.fr>

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je souhaite vous exprimer mon opposition à ce projet parce que les éoliennes, énergie intermittente, ne sont pas une réponse adéquate à la question de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dont elle provoquent au contraire indirectement l'augmentation, du fait du recours nécessaire aux centrales thermiques en l'absence de vent.

Ceci alors même que les nuisances apportées par les éoliennes sont fortes : la hauteur des éoliennes projetées ne peut permettre aucune intégration dans le paysage. Je fais aussi remarquer l'impact particulièrement fort que peut avoir un tel projet sur les enjeux de biodiversité.

Enfin, j'attire votre attention sur la sécurité à proximité des sites éoliens : les distances ne permettent pas d'assurer la sécurité des riverains, des utilisateurs des routes ou des chemins de randonnée, comme le montre l'actualité des éoliennes : chute d'une éolienne à Bouin en Vendée (85) le 1er janvier 2018 avec débris projetés à plus de 500m, chute d'une éolienne près de Pithiviers début novembre, détachement d'une pôle dans l'Aisne ces derniers jours...

J'exprime donc mon opposition à ce projet et espère que vous en tiendrez compte dans l'avis que vous allez rendre.

Avec mes meilleures salutations,

May Prate